



## DESCRIPTION DE FONCTION

### Nom et prénom

1. SECTEUR : Soins
2. DENOMINATION DE LA FONCTION (le masculin désigne aussi le féminin)

#### **INFIRMIER CHEF D' UNITE DE SOINS (ICUS)**

3. POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

L'ICUS est directement subordonné à l'infirmier-chef

En cas d'absence il peut être remplacé par un infirmier niveau 2 ( infirmiers en soins généraux, en psychiatrie, infirmiers à titre unifié, HMP)

Il peut suppléer à l'absence de l'infirmier-chef.

Ses subordonnés directs sont :

- Les infirmiers niveau 2
- les infirmiers niveau I
- les infirmiers assistants
- les ASSC
- les aides-soignantes
- les aides-infirmiers
- les stagiaires des professions soignantes

4. RELATIONS FONCTIONNELLES

internes : collabore étroitement avec l'infirmier –chef, les membres de sa propre équipe de soins, avec le personnel des autres unités et des autres services de l'institution (administration, animation, cafétéria, cuisine, intendance, service technique).

externes : médecins et autres thérapeutes, famille, centres de formation, bénévoles, intervenants spirituels, services sociaux.

Code :	Auteur : CO	Page : 1 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



### 5. EXIGENCES PREREQUISES

Diplôme Niveau 2 ou équivalent reconnu par la Croix-Rouge Suisse

### 6. FONCTIONS BASEES SUR LES 5 FONCTIONS DES SOINS INFIRMIERS

#### **FONCTION 1 Soutien et suppléance dans les activités de la vie quotidienne (AVQ)**

- Analyse les besoins changeants et les demandes contradictoires des résidants, ce en tenant compte des ressources et des problèmes spécifiques.
- Gère les projets de soins de maintien, de suppléance et de soutien sûrs et adaptés aux résidants tout en favorisant l'autonomie.
- Définit les changements et comportements respectant les modes de vie en offrant des possibilités de choix et en tenant compte de la liberté de décision des résidants.
- Communique de manière individualisée, compréhensible en respectant les résidants.
- Permet la résolution (ou la discussion) des problèmes d'ordre éthique, économique et socio-culturel rencontrés dans les situations de soins en apportant ses informations et en participant à la recherche d'une réponse.

#### **FONCTION 2 Accompagnement dans les situations de crise et dans la période de fin de vie**

- Analyse les situations de crise à l'aide de différents cadres conceptuels en sciences infirmières et humaines afin d'établir des priorités de soins.

Code :	Auteur : CO	Page : 2 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



- Met en place les moyens pour résoudre la crise en tenant compte des ressources et des limites du résidant, de l'entourage, des autres professionnels et des facteurs de l'environnement.
- Préviend les situations de crises et leurs conséquences, notamment par de l'enseignement.
- S'engage dans une relation qui vise à accompagner et soutenir le résidant et son entourage dans les situations de crise et de fin de vie.
- Tient compte de ses émotions personnelles, de ses conceptions et de son système de valeurs dans l'anticipation des relations individuelles et de groupe.

### **FONCTION 3 Participation aux mesures préventives, diagnostiques et thérapeutiques**

- S'appuie sur ses connaissances et observations pour surveiller l'évolution de l'état du résidant et fait preuve de vigilance pour transmettre au médecin des données claires et précises, ceci dans n'importe quelle situation de soins (instabilité, imprévisibilité, urgence, présence de plusieurs facteurs de risques).
- Applique avec loyauté, rigueur et discernement les mesures préventives, diagnostiques et thérapeutiques en garantissant le respect des principes de soins (sécurité, efficacité, confort et économie).
- Garantit des conditions optimales de soins en vue de soulager le résidant notamment par l'information, le soutien, la disponibilité et l'enseignement.

Code :	Auteur : CO	Page : 3 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



- Fait preuve d'assurance et d'habileté dans l'exécution des soins, choisit le matériel adéquat et, selon la situation, propose des innovations.
- Collabore étroitement avec les médecins et participe activement aux décisions concernant les résidents en argumentant ses informations et observations.

**FONCTION 4    Participation à des actions de prévention des maladies et des accidents d'une part, de maintien et de promotion de la santé d'autre part.  
Participation à des actions de réadaptation fonctionnelle et de réinsertion sociale**

- Évalue et met en place des projets de soins interdisciplinaires nécessitant l'intervention de différents services en utilisant les compétences des différents professionnels du contexte institutionnel et extra-institutionnel.
- Planifie un enseignement au résident qui tient compte de ses ressources, ses valeurs et ses représentations.
- Connaît ses propres valeurs face à la santé-maladie et se donne les moyens de les développer.
- Crée des conditions permettant de mener une vie saine sur le lieu de travail.

**FONCTION 5    Contribution à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins infirmiers, au développement de la profession.  
Collaboration aux programmes de recherche réalisés dans le domaine de la santé.**

Code :	Auteur : CO	Page : 4 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



- Poursuit son perfectionnement professionnel et se tient au courant de l'évolution du statut infirmier.
- Participe à la formation RAI mise en place par l'institution pour être coordinateur/trice et se perfectionne pour être superviseur RAI ; Avoir la maîtrise du RAI, la pratique avec intérêt et avec rigueur.
- Planification adéquate des ressources humaines de son unité pour le recueil des observations durant la période d'observation RAI ; ceci afin de permettre d'effectuer un codage MDS objectif et précis.
- Coaching auprès des collègues pour l'utilisation optimale de l'outil RAI
- Encadre le personnel en formation et supervise celui sous sa responsabilité.
  
- Participe à l'amélioration de la qualité des soins par une remise en question personnelle, une évaluation rigoureuse de sa pratique.
  
- Propose et conduit des thèmes de recherches en soins infirmiers.
  
- Se tient au courant des politiques sanitaires et est conscient de l'importance de la place du rôle infirmier.

Code :	Auteur : CO	Page : 5 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



## CAHIER DES CHARGES

### ICUS

#### **FONCTION 1 Soutien et suppléance dans les activités de la vie quotidienne (AVQ)**

- Observe et analyse les besoins du résidant dans sa globalité
- Maîtrise et applique le processus de soins infirmiers.
- Transmet ses informations, par écrit et par oral, de façon évaluable et quantifiable, au moment opportun.
- Réalise des soins individualisés relatifs aux A.V.Q. en respectant les principes de sécurité, confort, économie et esthétisme.
- Participe aux soins du maintien de l'autonomie, de rééducation et de réhabilitation des résidants.
- Crée une relation de partenariat avec le résidant, sa famille, l'équipe pluridisciplinaire, en respectant les droits et les devoirs de chacun.
- Développe un esprit créatif pour animer le quotidien des résidants.
- Collabore étroitement avec le service d'animation pour réaliser les activités internes et externes.

#### **FONCTION 2 Accompagnement dans les situations de crise et dans la période de fin de vie**

- Reconnaît et recherche les origines, les manifestations, les modes d'apparition et les conséquences des différentes crises
- Applique les soins selon les prescriptions médicales.
- Détecte les situations d'urgence, les évalue et applique les principes d'intervention.
- Invite le résidant à exprimer ses choix de vie et ses directives anticipées, pour optimiser, dans un cadre légal, la prise en charge

Code :	Auteur : CO	Page : 6 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



- Respecte la dignité de la personne sur les plans spirituel, culturel, social et philosophique selon les principes de la charte éthique A.F.I.P.A. approuvée par le Foyer La Rose des Vents.
- Adopte une attitude empathique, congruente, respectueuse, habile d'écoute et spécifique vis à vis du résidant et de son entourage dans un objectif d'établir une relation d'aide.
- Sollicite et soutient l'implication des familles.
- Oriente le résidant et/ou son entourage vers une autre ressource quand la situation l'exige.
- Organise, applique et développe les soins palliatifs et/ou terminaux au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Soutient l'équipe et gère les émotions lors de situations difficiles en tenant compte des moyens mis à sa disposition.

### **FONCTION 3 Participation aux mesures préventives, diagnostiques et thérapeutiques**

- Etablit un diagnostic infirmier.
- Evalue l'évolution et la gravité des troubles.
- Propose, dans un esprit créatif, des hypothèses de traitement au médecin.
- Participe aux visites médicales et assiste le médecin dans certains soins.
- Exécute les techniques de soins en respectant les critères d'efficacité, d'économie, de sécurité et de confort en recherchant les nouveautés de traitement.
- Maîtrise l'utilisation du matériel et en prend soin.
- Exécute les travaux d'intendance qui relèvent de sa charge.
- Informe le résidant et sa famille de la prise en charge en cours
- Détermine et applique les mesures d'hygiène, la prévention et la surveillance des maladies infectieuses et participe à l'information.

Code :	Auteur : CO	Page : 7 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	



**FONCTION 4 Participation à des actions de prévention des maladies et des accidents d'une part, de maintien et de promotion de la santé d'autre part.  
Participation à des actions de réadaptation fonctionnelle et de réinsertion sociale**

- Analyse et confronte ses valeurs et conceptions de la santé-maladie afin de les réactualiser.
- Dispense un enseignement au résidant, à sa famille, à ses collaborateurs contribuant à retrouver un meilleur état de santé en tenant compte de l'impact de l'environnement.
- Développe et applique les normes de protection de l'environnement, notamment celles relatives à l'élimination des déchets.
- Connaît et utilise les structures du réseau de santé cantonal.
- Participe aux études institutionnelles et extra-institutionnelles en relation avec le maintien et la promotion de la santé.
- Met en place des moyens de prévention des accidents, des maladies et de promotion de la santé sur sa place de travail.

**FONCTION 5 Contribution à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins infirmiers, au développement de la profession.  
Collaboration aux programmes de recherche réalisés dans le domaine de la santé.**

- Suit une formation permanente (personnelle ou institutionnelle).
- Démontre intérêt et motivation pour les changements professionnels, notamment ceux de la formation.
- Encadre les étudiants et les stagiaires et les évalue
- Transmet son savoir et utilise celui des autres.
- Est capable d'une auto-évaluation (partage ses points forts et remédie à ses points faibles) et est ouvert aux changements.
- Est responsable des actes donnés et délégués à autrui.
- S'engage dans des recherches pour optimiser la qualité des soins.

Code :	Auteur : CO	Page : 8 / 9	Date : 22/04/2015
Révision :	Libération :	Nom du fichier : cahier des charges icus.doc	





- Connaît et utilise des références théoriques dans sa pratique (conception de soins, normes de qualité,...).
- Respecte les principes éthiques liés à la profession et plus particulièrement à l'institution.
- Prend sa place et son pouvoir dans les situations interdisciplinaires et se situe au niveau des différents réseaux de soins
- Participe à la défense des intérêts des infirmiers en vue de consolider leur identité professionnelle.